

DYNAMIQUES ACTUELLES DE DÉVELOPPEMENT DANS LE CIRQUE DE MAFATE (LA RÉUNION)

Thierry SIMON

Maître de conférences HDR en géographie
CREGUR, laboratoire "Océan Indien Espaces et Sociétés" (OIES)
Université de La Réunion

Résumé : La Réunion dispose de vastes espaces montagneux enclavés. Laissés à l'écart, ils furent longtemps perçus de manière négative : marges intérieures, espaces de misère économique et sociale. Ces dernières décennies, le développement des activités de randonnée (*lato sensu*), dans des paysages spectaculaires, uniques au monde, classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, parachève une forme d'intégration de ces territoires. Le développement local s'appuie sur un mode de vie et de production jouant sur divers registres : aides financières diverses, polyculture et petit élevage dans le « défriché vivrier » ne suffisent plus à satisfaire les besoins croissants des habitants et des visiteurs. Leur nombre semble s'accroître et, si leur présence contribue fortement à « revitaliser » le cirque, des effets induits et pervers se font jour. Risquent-ils de conduire à des restrictions réglementaires que les Mafatais refusent par avance : les limites de ce développement seraient-elles en voie d'être déjà atteintes ?

Mots-clés : territoire enclavé, développement local, espace perçu, La Réunion, Mafate.

Abstract: *La Réunion Island contains vast enclosed mountainous spaces. Left aside, they were perceived for a long time in a negative way: internal margins, spaces of economic and social poverty. These last decades, the development of the activities of hiking (lato sensu), in spectacular, unique landscapes to the world, classified in the UNESCO world heritage, completes a shape of integration of these territories. The local development leans on a mode of life and production playing on many registers: diverse grants, mixed farming and small breeding in "cultivated food-producing" are not any more enough to satisfy the increasing needs of inhabitants and the visitors. Their number seems to increase. Their presence contributes strongly to revitalize Mafate. But, perverse effects are daylight. They risk to lead to statutory limitations which Mafatais refuses in advance.*

Keywords: *enclosed territory, local development, perceived spaces, La Réunion Island, Mafate.*

En matière d'occupation de l'espace et de mise en valeur, La Réunion n'a évidemment pas échappé à cette « règle » immuable, tellement évidente et logique, pragmatique autant qu'éprouvée, et qui est celle du « moindre effort ». Les littoraux et leur frange côtière, parties terminales des planèzes volcaniques, premiers territoires occupés et mis en valeur en tant que « bon pays », ont depuis toujours été considérés comme un espace « utile », le seul au demeurant digne d'intérêt. Le reste de l'espace insulaire, c'est-à-dire l'essentiel du territoire de ce double volcan posé dans l'océan, ce « sommet des montagnes » où l'on perd dans l'imprécision permanente et dans une difficile maîtrise du foncier, ces « Hauts »¹ régulièrement masqués et perdus de vue dans les couverts nuageux, forment des territoires qui furent longtemps perçus comme sinon « inutiles », du moins trop difficiles, voire impossibles à occuper, habiter et à valoriser, notamment sur plan agricole. Et pourtant...

I) UN CONTEXTE CONTAIGNANT, DEVENU VALORISANT ?

Les fortes pentes, la trop grande densité des ravines, des couverts végétaux denses et inextricables, des sols instables ou squelettiques et souvent pauvres, des précipitations jugées excessives par endroits tandis que d'autres s'avèrent arides, des températures hivernales parfois très basses et un ensoleillement insuffisant, ont longtemps constitué des obstacles, des arguments ou des prétextes pour différer, reculer et limiter l'installation des hommes et le développement d'activités rurales durables et rentables. Ces territoires des « Hauts » sont donc restés très longtemps à peu près vides. Au pire, on les a considéré comme des espaces de relégation pour les exclus, au mieux, comme des solutions de replis possibles, à défaut d'être acceptables, pour les plus démunis, permettant aussi de « cacher » ces pauvres, produits des ruines et des dysfonctionnement économiques successifs, ces pauvres qu'on ne saurait voir et dont il est parfois si difficile de supporter la présence...

Toutefois, il semble désormais assez bien établi, mais depuis quelques décennies seulement, qu'un changement drastique se soit réellement produit et soit devenu irréversible : de vastes territoires situés dans les « Hauts » et dont ils sont une sorte de quintessence, ceux des « cirques », ont acquis une dimension nouvelle et plurielle en matière de développement. C'est notamment vrai pour le plus vaste et le plus emblématique de ces cirques, Mafate, « *le plus grand, le plus sec, le plus pauvre* »², où des opportunités de développement ont été habilement saisies, dans ce « cœur habité » du tout nouveau Parc national, qui plus est « labélisé » en 2010 par l'UNESCO, (cf. figure 1).

Cet espace Mafatais, du fait d'un véritable « retournement » d'attractivité, constitue maintenant un atout évident pour l'économie insulaire toute entière, à la recherche de marges de croissance, particulièrement dans le domaine du tourisme. De plus, il y a probablement là un avantage comparatif réel, car cet atout se révèle unique dans l'ensemble insulaire des Mascareignes : ni Maurice, ni Rodrigues ne disposent de tels territoires intérieurs, longtemps restés à l'écart du monde et donc à même de satisfaire l'individu en quête de ce « *désir d'île, (... qui) cherche des refuges, des*

¹ J.-M JAUZE et al., 2011. *Les Hauts de La Réunion, terres de tradition et d'avenir*. Saint-Denis, Océan Éditions, 402 p.

² J. DEFOS DU RAU, 1960. *L'île de la Réunion. Étude de géographie humaine*. Bordeaux, Thèse de doctorat d'État, Institut de Géographie, Faculté des Lettres, 707 p.

identités insulaires fortes, (...). Ainsi se créent de nouveaux paradoxes, mais aussi de nouveaux territoires, espaces fantasmés, réappropriés, reconstruits et réaménagés »³.

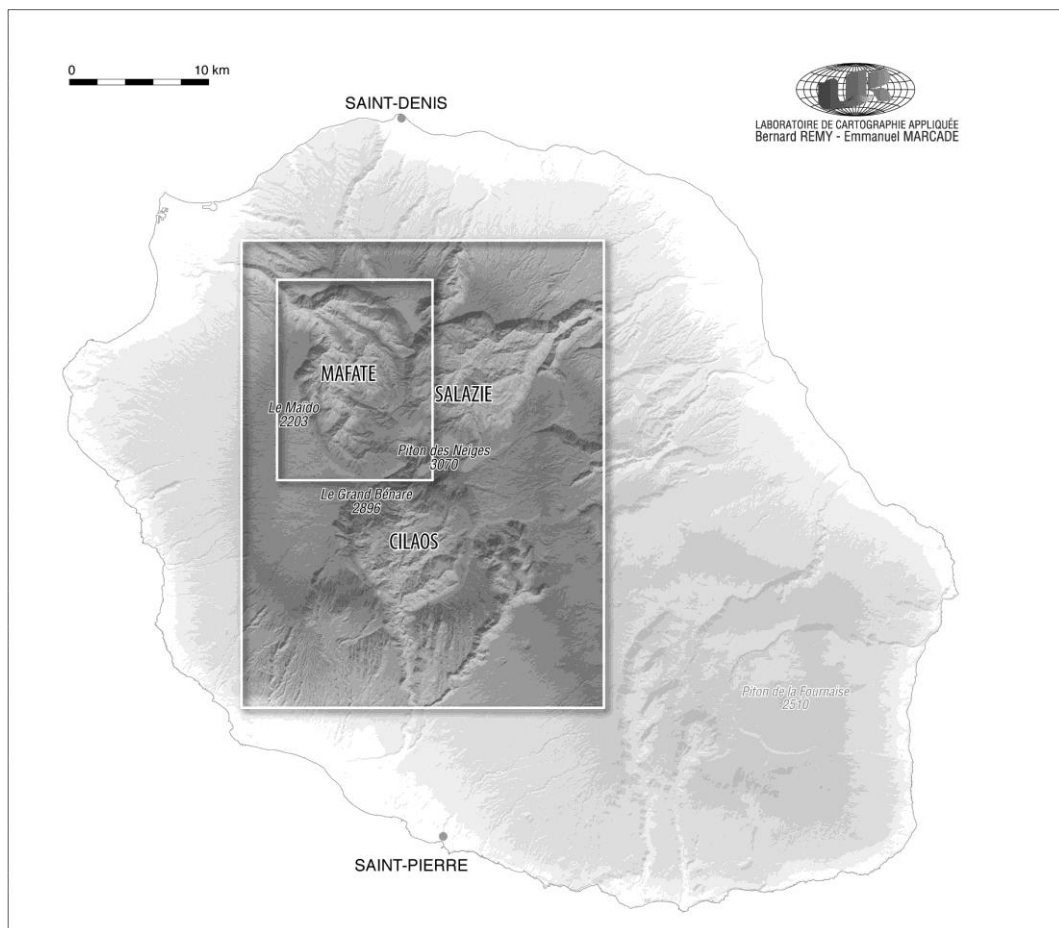


Figure 1 : le cirque de Mafate

II) LES MULTIPLES DIMENSIONS DE « L'ENFERMEMENT » MAFATAIS

Pendant des décennies, enfermé dans ses remparts, sorte de forteresse en creux et inversée, « ouvert » sur le littoral par l'unique et très étroit défilé de la rivière des galets, le cirque de Mafate est largement demeuré à l'écart de la vie insulaire, considéré comme un espace inhospitalier, très difficile d'accès et où il était impossible de circuler sans danger. À l'exception de quelques rares terroirs, dans quelques « îlets » épars⁴, il a très longtemps été perçu comme profondément inadapté à une quelconque colonisation agricole. Durant les premières décennies de colonisation à Bourbon, seuls quelques rares pionniers, considérés comme des excentriques, osèrent s'aventurer dans le cirque

³ J.F. TROIN, 2005. « Îles et oasis : de l'isolat au monde ». *Annales de Géographie*, 644, pp. 339-341.

⁴ Th. SIMON & J.C. NOTTER, 2009. « Les "îlets" : enjeux pour un "archipel" au cœur de La Réunion ». *Cahiers d'Outre-Mer*, 245, pp. 111-122.

pour tenter d'y vivre de manière permanente, mais forcément dans une autarcie à peu près complète et ayant surtout renoncé à écouler d'éventuels produits de leur activité rurale, tant les déplacements vers les côtes sont longs et difficiles.

À l'inverse, cet espace se prêtait par contre fort bien, à des vies aventureuses, pleines de risques et de difficultés, mais imposées à celles et ceux qui choisirent très tôt (peut-être même dès l'installation des premiers habitants à Saint-Paul, car les Malgaches qui vinrent de Fort-Dauphin avec les premiers colons auraient décidé très vite de fuir vers les montagnes...), de « marronner »⁵. Quittant les domaines agricoles de la côte occidentale ou du « bon pays » (terres du Nord et de l'Est) ou les agglomérations littorales naissantes, des hommes et des femmes choisissent de fuir la servitude et de vivre dans une dure liberté sur ces espaces inhospitaliers des « Hauts ». Il est désormais établi que sur les parties élevées de la très vaste planèze du Grand Benare (*benare* signifiant : « là où il fait froid » en malgache) des petits groupes vécurent avant de plonger, au-delà du rempart, pour se mettre hors de portée des recherches, mais hors de portée aussi du froid, dans Mafate, empruntant de rares accès vertigineux, qui demeurent encore utilisés de nos jours.

Le long du rempart, immédiatement à son pied, on se trouvait alors un abri relatif dans la « forteresse inversée » : il y avait là un enfermement recherché sur un espace restreint, aux maigres ressources (l'eau ne manque, par contre, jamais : des résurgences nombreuses jalonnent le pied du rempart), mais permettant un accès à l'ensemble du cirque et, surtout de voir venir sans être vu... On a déjà souligné à quel point cette occupation était par essence furtive, ne devant laisser ni de traces trop visibles, ni s'inscrire dans la durée : « *Ces très petits groupes de Marrons – pour les 2/3 des hommes, à 90 % d'origine malgache, comme cela a pu être établi (...), en fuite permanente pendant des années, n'ont trouvé d'issue que dans la discrétion et la fugacité. La sédentarité, c'est-à-dire la nécessité de constructions permanentes et de larges défrichages (par brûlis), constituait un piège. Ce n'est qu'après la fin des années de « chasse » aux Marrons⁶, que les administrateurs de l'île se sont finalement résolus, vu le faible nombre de ces Marrons, à les laisser occuper, comme bon leur semblait, ces espaces marginaux des Hauts, largement jugés hostiles, ingrats et de très faible intérêt agricole* »⁷. Cette frange du rempart a pu accueillir les premiers regroupements qui, sur les meilleures terres, ont formé l'embryon des actuels îlets des Lataniers, Orangers, Roche Plate, Trois roches et Marla, sur la rive gauche de la rivière des galets, ces îlets restaient signalés par Defos du Rau (*supra*) comme étant « à peuplement noir, ne (voyant comme visiteurs) que le forestier et le gendarme – deux ennemis » (p.399)... L'histoire de cet espace s'inscrit par conséquent dans une très longue durée qu'il convient, probablement plus que partout ailleurs à La Réunion, de ne surtout pas occulter.

Ces premiers occupants furent rejoints au XIX^{ème} siècle par des groupes familiaux, ayant transité pour nombre d'entre eux par Cilaos et Salazie, issus du prolétariat sucrier, petits exploitants ruinés, ouvriers journaliers ou « manœuvres » qui n'eurent d'autres solutions, lors des crises qui affectèrent durement l'économie

⁵ J.-M. DESPORT, 1989. *De la servitude à la liberté : Bourbon des origines à 1848*. St André de la Réunion, Océan éditions, 119 p.

⁶ Le dernier « détachement » opère dans Mafate en 1765.

⁷ Th. SIMON & J.C. NOTTER, 2009. (*supra*).

sucrière, que de se « replier » vers ces territoires « presque » vides. Le problème, voire le drame, de ces nouveaux « enfermés » (évoqué de manière allusive par Defos du Rau *supra*) fut qu'ils s'installèrent où ils purent, occupèrent et mirent « en valeur » de manière très peu respectueuse des couverts végétaux et des sols, ces espaces sensibles et fragiles. Il est certes assez fréquent de constater que sur des fronts pionniers, les déboisements massifs et les pratiques culturelles destructrices (celle du « défriché et du brulis » sans contrôle) provoquent de larges dégâts largement irréversibles. Ceux-ci sont très rapidement constatés par une administration très vite dépassée par les événements : « *Les pauvres sans expérience dévastent tout pour finalement vivre de peu (...). Lorsque le champ ne produira plus, par épuisement et érosion des sols, on ira défricher ailleurs. La forêt tombe par pans entiers sous la hache et l'incendie. Le Gouverneur Dupré qui est monté au Grand Bénard (Benare) en 1862 et y revient en 1868, est épouvanté du changement : dans Mafate, tout est ravagé...* »⁸. La messe est très vite dite et les quelques courageux agents de l'administration des Eaux et Forêts qui tentent de freiner la ruine sont largement ignorés, impuissants quand ils ne sont pas expulsés, voire brutalisés.

Dans cette notion d'enfermement attachée à cet espace, il y a donc aussi une forte dimension sociale. En effet, il existe fait constitutif majeur et trop largement occulté car bien trop sensible socialement : l'occupation de Mafate est « foncièrement » illégale, car l'intégralité du foncier est sous le régime domanial, non cessible. Les habitants sont depuis toujours, de génération en génération, les occupants illégaux d'un territoire, sans aucun titre de propriété. Leur implantation est *de facto* admise et tolérée, mais pendant très longtemps, aucun intérêt n'a évidemment été porté à cet espace en termes de projets agricoles, d'aménagements, d'infrastructures, même de base.

Une certaine forme de marginalité a donc été induite par la combinaison de ces divers éléments : un peuplement « marron », d'exclus, une population peu nombreuse, éclatée en divers lieux difficilement reliés les uns aux autres. Ce cirque est un véritable archipel intérieur dans le cœur de l'île, ignoré dans sa ruralité et largement laissé à l'écart du développement insulaire, littoral et urbain. Cette situation a évidemment alimenté une perception extrêmement négative et entretenu la marginalité. Ce n'est pas cet espace Mafatais qui est négativement perçu : au contraire, ses paysages transportent d'un enthousiasme mêlé d'effroi, les quelques visiteurs qui rendent compte de leur pérégrination, souvent présentée comme de véritables expéditions au cœur des ténèbres, comme le fait par exemple Rigotard en 1924, dans un texte très révélateur, et de référence en la matière⁹. Ce sont surtout les Mafatais qui subissent des avalanches de jugements les ostracisant ouvertement et largement connotés d'un racisme ouvertement assumé.

Lorsqu'un certain Dr Berg décrit, en 1874, les habitants de la Nouvelle, à l'en croire, il semblerait presque qu'il ait rencontré le « chaînon manquant » : « *Ces hommes ont, à s'y méprendre la marche des singes, surtout chez les sujets de dix à vingt ans qui sont nés et ont été élevés à La Nouvelle...* »¹⁰. Ces perceptions et ces jugements, exposés sous d'autres formes (les tabous de la consanguinité, les ravages

⁸ J. DEFOS DU RAU, 1960. (*supra*).

⁹ M. RIGOTARD, 1924. « Le cirque de Mafate. La Réunion inconnue ». *La Géographie*, juin-déc. 1924, 621-628.

¹⁰ Dr. BERG, 1874. « Sur les habitants de la Nouvelle à la Réunion ». *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2^{ème} série, Tome 9, 498-500.

de l'alcoolisme, les violences diverses portées à leur paroxysme,...) resurgiront pendant très longtemps encore, faisant de Mafate un espace social à part, où les « règles » d'une vie socialement normée et réglementée ne peuvent en aucun cas être appliquée. Cette marginalité trouve toujours des échos dans la quotidien contemporain, les populations des îlets ayant d'ailleurs la certitude, non dénuée d'une certaine perspicacité, certitude quelque peu entretenue voire instrumentalisée par certains, d'être d'éternels laissés pour compte, et d'une certaine manière aussi visités comme étant de dignes héritiers de ces « sauvages » des temps obscurs, cheminant « à quatre pattes sur les hauteurs de La Nouvelle »¹¹.

III) SUR LES SENTIERS DU DÉVELOPPEMENT ?...

Depuis quelques décennies maintenant, notamment depuis le début des années 70, si l'on se fonde sur les quelques données permettant d'approcher la fréquentation de cet espace, la population Mafataise n'est plus la seule à cheminer sur ces hauteurs. Des visiteurs sans cesse plus nombreux, Réunionnais et touristes confondus, ont pris l'habitude d'emprunter les multiples sentiers du cirque, seuls liens réels entre les îlets (hormis les héliportages de fret et les évacuations sanitaires¹²) et avec le reste du territoire insulaire. Ces sentiers forment un maillage complexe de plus de 250 km, l'île disposant d'un réseau évalué par l'ONF qui en est gestionnaire à 900 km. Ces sentiers sont pour la plupart extrêmement anciens : des itinéraires reprennent ceux ouverts par les premiers habitants du cirque et sont caractérisés par leur « furtivité » dans le paysage. La plupart de ces sentiers sont très difficilement détectables car ils empruntent généralement des bords ou des fonds de ravines, afin de minimiser les efforts à fournir et surtout d'éviter les plus fortes pentes très exposées aux éboulements et, naguère, à la vue... Ce réseau demeure, sauf pour les plus récentes portions, extrêmement discret et ne provoque pas de cicatrices excessives dans des couverts végétaux très envahissants, bien que le piétinement accentué et croissant marque désormais les traces, voire génère ou accentue localement des phénomènes érosifs.

Ces sentiers constituent un maillage patrimonial de très grande valeur, il convient de le souligner fortement. (Figure 2 : le chevelu du réseau des sentiers à Mafate, hiérarchisé en fonction de sa fréquentation). Ils sont aussi les vecteurs du développement actuel de cet espace. Des esprits peu avisés ont assez régulièrement avancé l'idée saugrenue d'ouvrir le cirque à la circulation automobile ! ... On a longtemps frémit à cette perspective d'une « transmafataise »..., soutenue encore par quelques habitants de La Nouvelle qui se verraient bien tirer les bénéfices d'une telle incongruité, la création récente du Parc National (2008), puis le classement au Patrimoine mondial de l'UNESCO (2010), ayant définitivement écarté toutefois la menace.

Les études conduites sur la fréquentation de ces sentiers permettent de les hiérarchiser assez nettement. Trois tronçons dominant largement, accueillant sur une année plus de 40 000 passages. Il s'agit des sentiers d'entrée dans le cirque : le tronçon reliant les cols des Bœufs et de la Fourche (accès à Salazie) à La Nouvelle est le plus fréquenté, suivi par le sentier venant du col du Taïbit (accès à Cilaos) et

¹¹ Dr. BERG, 1874. (*supra*).

¹² Le transport héliporté et la dépose de passagers dans les îlets de Mafate est interdite, sauf dérogations accordées par la Préfecture de Région.

allant à Marla, puis par le vertigineux « sentier de la Brèche » (probablement celui que les « marrons » empruntèrent) qui relie la planèze du Maïdo aux îlets de la rive gauche de la rivière des Galets, dont Roche Plate. Cette trilogie de sentiers est désormais connue des randonneurs du monde entier, car ils matérialisent les « portes » de Mafate. Au-delà, la hiérarchisation du réseau permet de distinguer de grand axes de traversée du cirque, notamment celui qui est annuellement emprunté, à des variantes près, par les coureurs d'ultra-trail de la célèbre « diagonale des fous »¹³, du Taïbit à la porte de Deux Bras et, enfin, les sentiers permettant aux randonneurs d'opérer des « boucles » entre îlets, sur les traces des habitants qui se déplacent régulièrement, dans le cadre familial, d'un îlet à un autre.

Mais ce qui est nouveau et surtout bien plus révélateur qu'il n'y paraît au premier abord, depuis quelques années, c'est évidemment la réouverture de certains sentiers un temps abandonnés, car victimes d'éboulements, de phénomènes érosifs intenses et l'entretien plus régulier et plus soigneux dont certains sentiers emblématiques bénéficie. C'est le cas notamment de trois tronçons très spectaculaires et parfois même « engagés » pour des marcheurs novices (ou en « petite forme »). La réouverture récente (2010) du sentier « Augustave », après de grands travaux d'équipement et de protection, est à cet égard révélatrice : l'investissement concédé, d'importance, témoigne du rôle économique accru que l'on entend accorder à ce réseau. De même, les soins régulièrement apportés au sentier « Scout », aux passages aériens uniques, la réouverture du redoutable sentier de la « Roche ancrée », montrent que l'on accorde, à juste titre et intelligemment, à ce patrimoine une valeur croissante.

Cette revitalisation du réseau des sentiers, permet de mieux saisir le retournement de situation qui s'est installé à propos de Mafate : d'espace marginal, misérable et dangereux (voire même porteur de crainte, générateur d'angoisse, si on avait à s'y rendre et à y circuler), ce territoire a désormais acquis des valeurs nouvelles qui le rendent non seulement attractif, mais vont même parfois jusqu'à l'ériger en modèle. On sait désormais, de manière très claire et précise, à quel point des retournements historiques de perception ont pu intervenir dans l'appréciation des littoraux ou des montagnes (à travers notamment les travaux d'Alain Corbin) : pour ces dernières, « *apprécier l'espace, se délecter de certains paysages implique de savoir "se vaincre" par l'effort...* »¹⁴. Il en est allé de même concernant Mafate. Cet espace, qu'il faut « vaincre par l'effort » plus que tout autre, est désormais revêtu de valeurs très positives, à tels points quels furent largement et logiquement utilisées lorsqu'il fut récemment question de promouvoir la candidature de La Réunion au patrimoine mondial.

Il pourrait sembler paradoxal que ce « cœur habité » du Parc national, désormais territoire reconnu comme patrimoine mondial, soit le même que celui analysé dans les années 50 par Jean Defos du Rau, où régnait alors en maître un mode de vie misérable, fondée sur « *une civilisation du bricolage et de l'à peu près* » selon la belle expression de Defos du Rau : il n'en est rien. C'est précisément cette approche « informelle » du fonctionnement de cet espace très particulier qui lui a

¹³ Th. SIMON, 2011. « La "diagonale des fous" : une aventure "géographique" annuelle au cœur de l'île », pp. 271-293 in : JAUZE J.-M et al., 2011. *Les Hauts de La Réunion, terres de tradition et d'avenir*. Saint-Denis, Océan Éditions, 402 p.

¹⁴ A. CORBIN, 2001. *L'homme et le paysage. Entretiens avec Jean Lebrun*. Paris, Textuel, 210 p.

permis de s'installer dans la durée et, sans que des encadrements administratifs trop entreprenants ou trop directifs s'y opposent, de désormais pratiquement triompher, bien qu'il ne puisse être évidemment érigé en modèle et « répliquable », comme le voudraient certains un peu vite qualifiés de « décroissants »... Graduellement, d'une autarcie interfamiliale à l'échelle des îlets, basée sur l'ingénieuse production agricole de « case » et un petit élevage « la cour », utilisant au mieux des ressources en eau et en sols limitées et fragiles, on est passé à une diversification des sources de revenus. Les aides (de solidarité nationale) sociales et familiales variées ont généralement été mobilisées à bon escient, puis des financements spécifiques délivrés dans le cadre d'une politique régionale d'aménagement des Hauts (pilotee par un « commissariat ») ont su être captées pour améliorer l'habitat et les infrastructures collectives de base (notamment les écoles), enfin, des fonds nationaux et européens (notamment les fonds FEDER) ont permis de créer des infrastructures d'accueil de qualité acceptable et en nombre croissant.

Quelques données sur les infrastructures et la fréquentation touristique (diverses et pas toujours concordantes, issues des services touristiques régionaux et communaux ou de la structure fédérative de la « maison de la montagne ») et consolidées tant bien que mal permettent de mieux saisir le renversement vécu par cet espace. Les deux cartes (figures 3 & 4) de localisation des gîtes et structures d'accueil à vocation touristiques (bars et petites boutiques associées notamment) montrent assez clairement que le tournant se situe durant la décennie 70. Les infrastructures, jusqu'alors « cantonnées » au sud du cirque dans les îlets les plus rapidement accessibles (La Nouvelle, Marla, Roche Plate), couvrent désormais l'ensemble du cirque : aucun îlet ne reste désormais à l'écart de la « manne touristique » et, contrairement à une idée reçue, La Nouvelle n'est plus le « pôle » touristique essentiel de Mafate. Cette évolution va très certainement conduire certains à Mafatais à franchir une étape supplémentaire et qui pourrait être décisive. De jeunes Mafatais commencent très clairement à évoquer l'idée de réoccuper certains îlets abandonnés, parfois situés dans les sites exceptionnels et très isolés, comme ceci a été déjà évoqué dans un travail récent : *« il ne serait certainement pas inconcevable d'envisager de faire "renaître" certains d'entre eux : la création d'infrastructures touristiques de qualité ("éco-lodges"), complétant l'offre actuelle des gîtes (qu'il conviendrait certainement de renforcer et d'améliorer), mériterait certainement d'être examinée au cas par cas »*¹⁵.

Donc, cet espace perçu naguère comme étant marqué par une profonde misère rurale, s'est désormais mué en un espace attractif sur le plan touristique, aux revenus multiples et sans, pour l'instant, que l'originalité certaine qui lui confère son attractivité fondamentale soit grandement altérée : malgré les hélicoptères bourdonnant du matin et les échos distants de reggae, Mafate demeure pour nombre de visiteurs un espace « hors du temps », une sorte de possibilité de plongée teintée de nostalgie dans un conservatoire patrimonial de La Réunion « lointain ». Il est indéniable que ce territoire, mieux que tout autre à La Réunion et aux Mascareignes, répond aux croissantes exigences mentionnées par J.F. Troin (*supra*), dans le développement d'une économie touristique de niche (la randonnée « exigeante », voire « engagée » ou, mieux encore, le tourisme sportif de pleine nature comme le « trail »¹⁶) en croissance sensible. Sans nul

¹⁵ Th. SIMON & J.C. NOTTER, 2009. (*supra*).

¹⁶ Il est indéniable que la « diagonale des fous » (Grand Raid de La Réunion), de renommée mondiale chez les pratiquants, sans cesse plus nombreux, du trail et de l'ultra-trail, profite à Mafate : non pas tant du fait du

doute les Mafatais ont habilement su saisir, pour nombre d'entre eux (d'autres restent délibérément en marge), les évolutions dont La Réunion est l'objet : la pression exercée sur les quelques portions de littoraux répondant (souvent mal) aux exigences de la tropicalité balnéaire offre aux espaces intérieurs de l'île ces opportunités de développement, dans une inversion chromatique qui mène de plus en plus de visiteurs du « bleu » de l'océan, au « vert » du cœur de l'île.

Mais, dans Mafate, des inquiétudes se font jour et commencent à s'exprimer : ce « développement » ne porterait-il pas en germe sa propre déchéance ? Ne laisserait-il pas des Mafatais, une partie d'entre eux sinon la majorité, encore une fois, au « bord du chemin »... Certains seraient déjà tentés de voir dans Mafate, une « usine à touristes » bénéficiant à quelques familles, organisées ou non en « réseaux ». On déplorerait ouvertement désormais, de plus en plus fréquemment (mais ceci demanderait toutefois une étude spécifique et sérieuse, de nature socio-anthropologique) une forte « perte d'identité », cette notion très subjective et controversée demandant par ailleurs à être largement précisée. Les visiteurs de Mafate seraient-ils, bien plus que les autres touristes, en quête « d'authenticité », à la recherche d'un véritable « ailleurs », de paysages exceptionnels certes, mais aussi d'un accueil chaleureux et personnalisé, d'une cuisine simple et roborative du « terroir » (carris au feu de bois, par exemple, qui « reconstituent » efficacement les forces d'un randonneur !)... Un certain recul est de mise vis-à-vis de ces divers aspects fréquemment et un peu vite qualifiés « d'identitaires » : ne s'agirait-il pas aussi d'une réinterprétation, dans un contexte contemporain, des clichés naguère véhiculés sur Mafate, d'une survalorisation de « l'à peu près », de l'incertain, dans un monde où l'on voudrait bannir l'incertitude pour promouvoir la rigueur, l'efficacité et la sécurité à tout prix. Ces références fondatrices et spécifiquement « mafataises » (mais seraient-elles finalement propres à Mafate ?) se perdraient ou, au mieux, s'étioleraient face à un afflux touristique croissant et qui produirait aussi des nuisances excessives : de fait, la question des déchets reste irrésolue, celle de la dégradation, par surpiétinement, de certaines portions de sentiers, commence à être régulièrement évoquée... En outre, les mesures réglementaires, parfois superposées les unes aux autres, liées aux espaces sensibles et, surtout, à la « patrimonialisation » récente de ces territoires, inquiète très fortement une population Mafataise¹⁷ vivant, par ailleurs, dans une insécurité foncière forcément contraignante et déstabilisante¹⁸. Une seule certitude : ces prochaines années constituent un réel enjeu pour ces espaces originaux et les hommes qui y vivent.

Remerciements : en hommage au P^r Paul Pélissier et en souvenir de nos premiers échanges à Kinshasa (Zaïre), en 1990, et pour toutes les rencontres précieuses qui s'ensuivirent, notamment pour son réconfortant accueil, à Paris, en octobre 1991.

passage direct des coureurs, qu'en raison de l'activité permanente qu'elle génère en cours d'année (reconnaitances de parcours avec utilisation de gîtes), et surtout en termes d'images « positives », diffusées mondialement dans divers supports médiatiques.

¹⁷ Cette population a finalement été la seule à manifester son peu d'enthousiasme face à l'inscription par l'UNESCO d'une large partie de l'île (y compris le cirque de Mafate, il va de soi) au « patrimoine mondial ». La réaction mafataise se résume fort bien ainsi : « *Nou ve pas resemb canar sovage dan' parc* » in : « Le Mafatais rejettent le parc national », *Journal de l'île*, 27 mai 2010, p. 13.

¹⁸ Aucun habitant de Mafate n'étant propriétaire foncier (*supra*), ils demeurent des « squatters » !

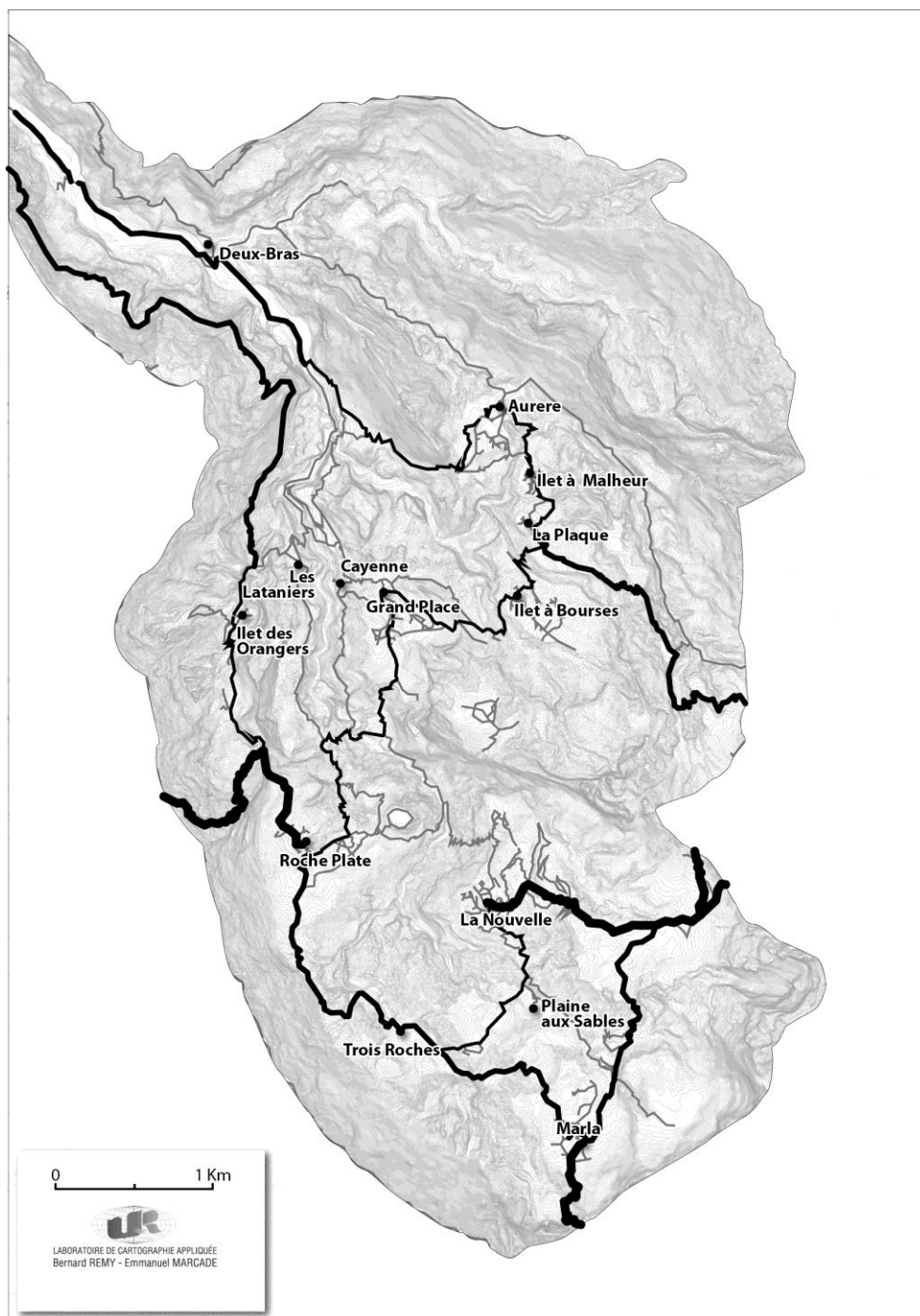


Figure 2 : le réseau des sentiers (en traits épais : les sentiers les plus fréquentés).

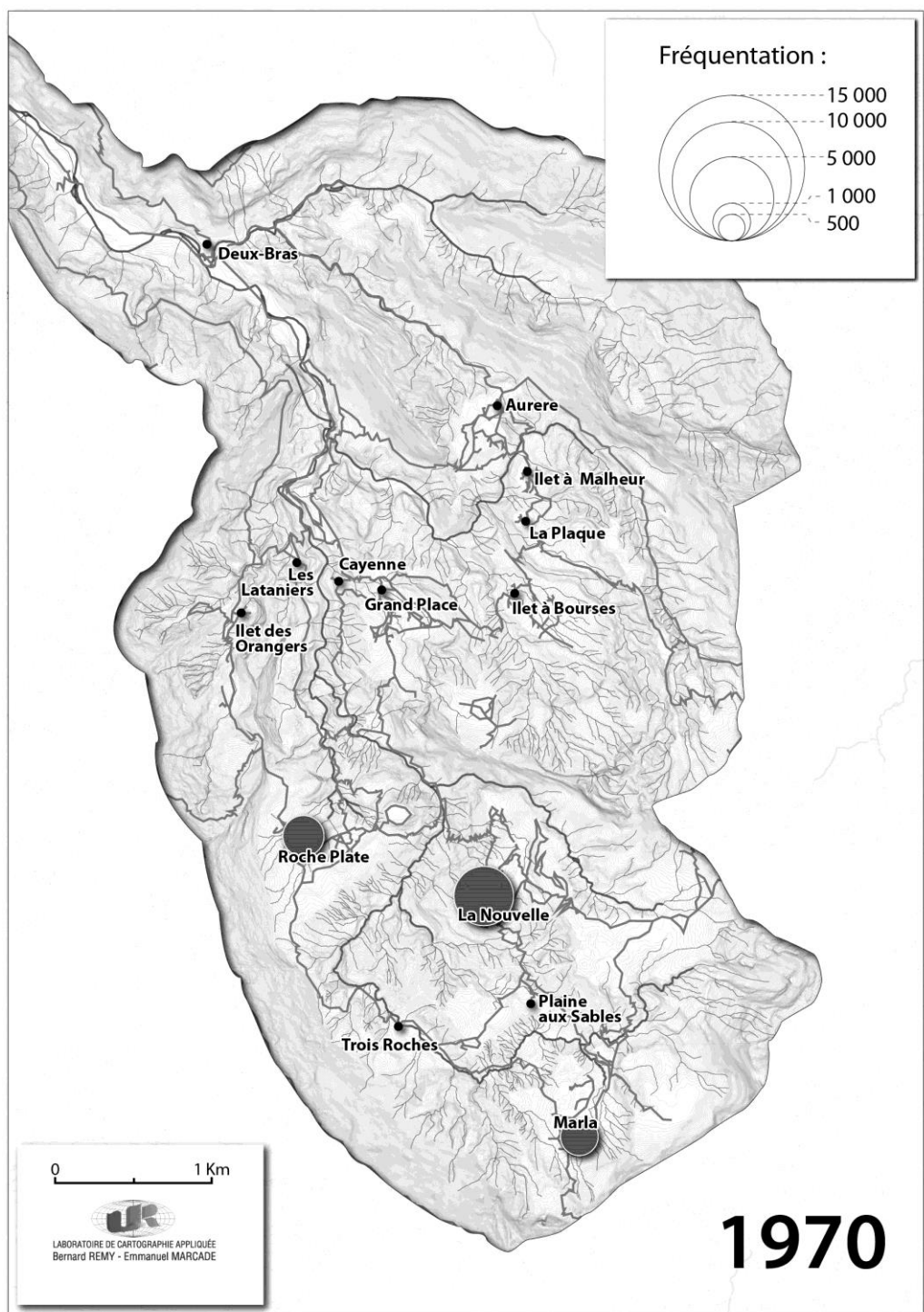


Figure 3 : la fréquentation touristique du cirque en 1970.

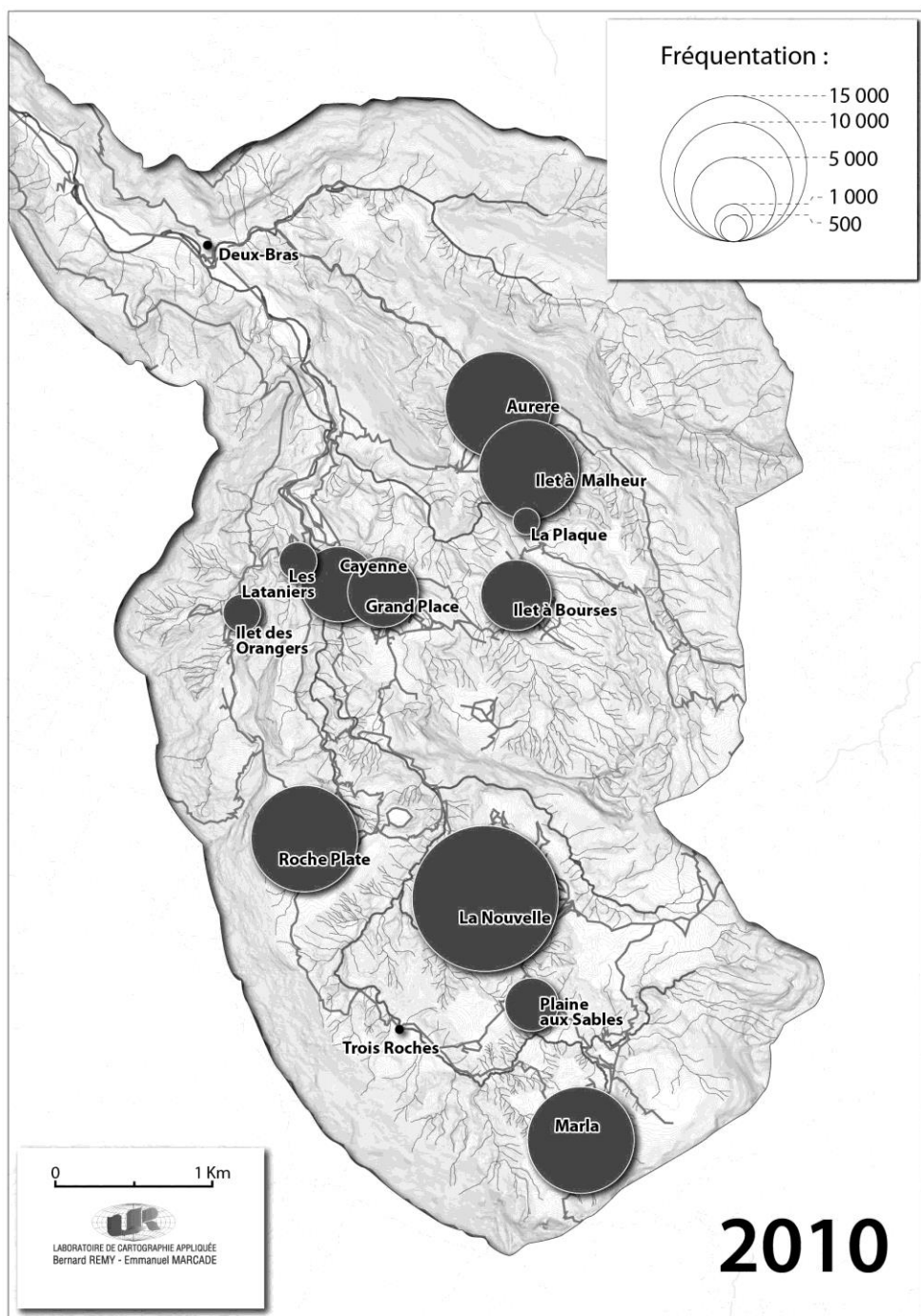


Figure 4 : la fréquentation touristique du cirque en 2010.